

APPORTEZ VOTRE SOUTIEN A UN JEUNE PILOTE !



**1953 - 2013:
60 ans !**



Robin RENOARD sélectionné pour le TAJP 2013



- *Je suis étudiant en école d'ingénieur en Aéronautique et je réalise actuellement un stage de césure chez Airbus à Toulouse. Je vole donc naturellement à l'ACAT (Aéroclub du CE d'Airbus) depuis maintenant 6 mois. Avant cela, j'ai été formé et je volais à l'aéroclub du bassin Minier (LFGM) en Saône et Loire. En parallèle de mes activités scolaires, je prépare la théorie de pilote de ligne. (ATPL)*
- *Pour moi, le TAJP est l'occasion unique d'acquérir une expérience de pilotage forte et de partager ma passion pour l'aviation! Je compte aussi faire connaître l'association PEGASE (www.pegase-association.com) pour laquelle je me suis beaucoup engagé pendant mes études.*
- *Si vous souhaitez me soutenir dans ma démarche, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse mail suivante: robin.renouard@gmail.com.*

Merci pour votre soutien !

TOUR AERIEN DES jeunes pilotes

Une occasion unique de partager des valeurs d'excellence !

Le mot du Président de la FFA



Jean Michel OZOUX
Président de la Fédération Française Aéronautique

Le Tour Aérien des Jeunes Pilotes, ce monument fédéral, fête cette année ses **60 ans**.

Pour l'aviation légère, et notamment nos aéroclubs, c'est une vitrine formidable : 45 jeunes sélectionnés pour leur qualité de pilotage, seront les ambassadeurs de cette aviation associative. Pour les jeunes, c'est une **école de précision, alliant dépassement de soi en toute sécurité**, avec enthousiasme et la convivialité de la jeunesse.

Durant **deux semaines**, ce Tour assure la promotion de notre aviation au travers d'une série d'épreuves destinées à assurer le perfectionnement et la mise en pratique à grande échelle de ce que ces jeunes ont appris durant leur formation au sein de leur aéroclub. Tous âgés de **moins de 24 ans**, filles et garçons en ressortent heureux et aguerris, conscients de leur rôle d'exemple vis-à-vis des plus jeunes et d'ambassadeurs d'une aviation de loisirs et d'un maillage de clubs qui ont fait de leurs rêves une réalité vécue et ... partagée.

Cette grande boucle aérienne n'est possible que grâce à **l'engagement bénévole de toute une équipe de pilotes expérimentés** qui préparent, sélectionnent, organisent et gèrent cette opération et en pleine coopération avec les **aéroclubs** d'accueil sur les différentes étapes.

La FFA souhaite mieux faire partager cette expérience unique à un public plus large et permettre à ces jeunes pilotes revêtus de leur combinaison bleu ciel de **rencontrer le public à chaque étape** et d'échanger sur leur vécu et leur enthousiasme, en un mot d'être les ambassadeurs d'une passion et d'un rêve antique devenue réalité moderne accessible à chacun : voler. Et de faire bénéficier de ce partage de valeurs à des partenaires, alors profitez de cette formidable vitrine, devenez partenaire d'un jeune pilote !

TOUR AERIEN DES jeunes pilotes

Le Tour en un coup d'ailes ...



- **45 jeunes pilotes** garçons et filles de **18 à 24 ans**
- **55 avions légers**
- Un itinéraire de **2 semaines** du 15 au 28 juillet 2013
- Des **épreuves** de navigation et de maniabilité
- Un **Village de l'Air** aux étapes pour accueillir le public
- Un **meeting aérien** et un **fly-in** (rassemblement d'avions)
- Une **couverture médiatique** nationale et régionale.
- Une opération porteuse de **valeurs d'excellence** : dépassement de soi dans le respect des autres, rigueur, discipline, bénévolat, partage
- **La sécurité**, préoccupation de chaque instant, est assurée par une solide équipe d'encadrement réunie autour du **commissaire général, Eric Savattero** : contrôleurs aériens, instructeurs, essenciers, parkeurs, météo, informatique, logistique.



6 étapes

- **Dijon-Longvic** : rassemblement, accueil par la Base Aérienne 102, épreuve de navigation.
- **Visan Valréas** : épreuve de maniabilité
- **Le Luc** : accueil par l'Aviation Légère de l'Armée de Terre, épreuve de navigation.
Grand Meeting Aérien conjoint FFA- ALAT
- **Lézignan** : épreuve de maniabilité
- **Mont de Marsan** : déjeuner sur la Base Aérienne 118
- **Rochefort** : épreuve de navigation.
- **Saint Brieuc** : arrivée et grand fly-in



TOUR AERIEN DES jeunes pilotes

Une opération médiatisée



Partenaires médias :



• **Pour vous :**

Participez à une action formatrice, porteuse de sens et véhiculant une image d'excellence pour vous, votre entreprise, votre ville.

Grâce à votre soutien, une carrière aéronautique va peut-être s'ouvrir à un jeune de votre entourage, ville ou région.

• **Pour le jeune :**

Votre soutien financier l'aidera à :

- Couvrir ses frais d'entraînement,*
- Couvrir une partie de ses frais d'engagement (bien que ceux-ci ne représentent qu'une faible part des coûts du TAJP)*
- Réussir une des épreuves du TAJP : trouver des parrains dans le cadre de la mission d'ambassadeurs de l'aviation légère et sportive.*



Il n'y a pas de « petit soutien » : il n'y a que des soutiens utiles !

*Vous contracterez avec la FFA, fédération sportive délégataire, reconnue d'utilité publique, pour le compte du Jeune pilote, dans le cadre d'un contrat de **mécénat** ou de **sponsoring**. La FFA éditera le document adhoc (reçu fiscal ou facture).*

Pour vous aider à choisir la formule « sponsoring » ou « mécénat », consultez ci-après les avantages & limites de chaque formule, à examiner en fonction de votre cas, avec un exemple illustrant les différences en termes d'affichage entre les deux formules.



Le jeune que vous décidez de soutenir, dispose des matrices des contrats de mécénat et de sponsoring et peut vous en donner un exemplaire.

Mécénat

Définition : Soutien financier ou matériel **désintéressé et sans contrepartie directe** de la part du bénéficiaire, en faveur des actions de formation des jeunes pilotes de la FFA dans le cadre de ses missions Reconnues d'Utilité Publique à l'occasion du Tour Aérien des Jeunes Pilotes 2013. **C'est un don.**

Avantages : **Réduction d'impôts en faveur** :

- des **particuliers** (réduction égale à 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable),
- des **entreprises** (réduction égale à 60 % de leur montant, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires »).

Possibilité, mais sans obligation, d'associer la dénomination de l'entreprise versante aux opérations réalisées par la FFA.

Inconvénient éventuel (pour une entreprise) : Aucune contrepartie quantifiable et proportionnée

Exemple d'affichage pour le mécénat :



Sponsoring/parrainage

Définition : Soutien **financier ou matériel** apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation **en contrepartie directe et proportionnelle** d'une démarche de valorisation de son image.

Avantages : Meilleure visibilité pour le partenaire. Sous certaines **conditions**, le sponsoring est une **dépense déductible du résultat imposable** de l'entreprise.

Inconvénient : Aucune réduction d'impôt, mais une charge déductible **sous réserve que la dépense de parrainage** : soit exposée dans l'intérêt direct de l'exploitation en application de l'article 39-1, 7° du CGI, soit effective et appuyée de justificatifs, soit comprise dans les charges de l'exercice au cours duquel elle est engagée.

Exemple d'affichage pour le sponsoring :



Concrètement, comment serez-vous « reconnu » comme soutien ?

- Sur l'avion de votre jeune pilote, vous disposez de zones spécifiques (voir. Plan ci-contre)
- Chaque jeune fait l'objet **d'interviews**, de **reportage** en amont, pendant et après le TAJP : autant d'occasions de remercier, donc de parler, dans la presse locale, la radio, la TV de ses soutiens.



TOUR AERIEN DES jeunes pilotes

Les partenaires nationaux



✧ **Le jeune pilote** : Robin Renouard

• 06 88 29 63 55 robin.renouard@gmail.com

• Soutien **juridique** FFA : Anthony Pauleau-Dulien

T. : 01 44 29 94 84 - juridique@ff-aero.fr

• Soutien **communication** FFA : Cyril Godeaux

T.: 01 44 29 94 86 – communication@ff-aero.fr

• Soutien **logistique** / question **technique** sur les logos à coller sur les avions :

François Roy T. : 01 44 29 92 10